

Synthèse du rapport du TCHAD sur le continuum E/F

Introduction

Situé au cœur de l'Afrique Centrale, le Tchad est aussi bien membre de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) que de la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC). Il est producteur de pétrole depuis 2003. Toutefois les activités agro-pastorales et halieutiques restent le moteur de l'économie nationale, même si ces activités sont fortement dépendantes des aléas climatiques. Les efforts du pays visent la diversification économique et l'amélioration des conditions de vie de la population. Le Tchad a fait de l'éducation et la formation la clef de voûte de l'accessibilité de la population sur le marché de l'emploi.

1. Données de base de l'instruction de la population tchadienne

Elles peuvent se résumer comme suit.

- Taux brut de scolarisation : 106% ;
- Taux net de scolarisation ; 50,9% ;
- Taux d'achèvement : 41,8% ;
- Taux de transition vers le secondaire : 28,3% ;
- Taux de transition vers le supérieur : 19,6%

Si le TBS signifie que le système a les moyens d'accueillir théoriquement tous les élèves, le taux d'achèvement montre que la scolarisation universelle est loin d'être atteinte. Seulement 35% des femmes de 15 à 24 ans sont capables de lire une phrase courte et simple sur la vie quotidienne. Les structures scolaires sont par ailleurs inégalement réparties sur l'étendue du territoire.

2. Données de base concernant l'ETFP

Il existe une volonté manifeste de développer l'ETFP qui s'est manifestée notamment par la création en février 2016 du Ministère de la Formation Professionnelle et des Petits Métiers (MFPPM), l'enseignement technique restant rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC). Le Tchad dispose toutefois d'un appareil de formation professionnelle relativement restreint dans sa dimension physique et dans la diversité des filières qui y sont créées. Les indicateurs montrent un accès très limité à l'ETFP.

- Taux brut de scolarisation : 17,5% ;
- Taux d'achèvement : 37% ;
- Taux de jeunes professionnalisés en situation de travail : 11% ;
- Taux de jeunes ni à l'école, ni en formation professionnelle ni au travail : 61%.

Les contraintes à l'accès à l'ETFP sont liées à l'insuffisance de structures dont la plupart est concentrée dans la capitale. 1,12% seulement du budget de l'Etat est alloué à ce sous-secteur de l'éducation.

3. Comment réduire la discontinuité entre éducation/formation au bénéfice des jeunes

La persistance au Tchad d'un fort taux d'analphabétisme, touchant surtout les femmes et les enfants, réduit l'effort de la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous et ceux des OMD.

Les causes de la discontinuité :

- le manque de qualification technique et pédagogique du personnel enseignant ;

- le phénomène récurrent des écoles à cycles incomplets ;
- le manque d'offre en éducation formelle et non formelle ainsi que la trop grande distance école/famille ;
- l'insuffisance du dispositif de formation professionnelle et la très grande faiblesse de la formation en alternance et par apprentissage ainsi que de son niveau de qualification;
- l'obsolescence des équipements ainsi que le manque de confort et de qualité d'accueil des établissements scolaires et le coût trop élevé, notamment de l'ETFP ;
- Le faible mécanisme de transition entre l'éducation, la formation et le monde du travail et la faible complémentarité et articulation entre les formations initiale et continue ;
- le mariage précoce et les grossesses non désirées pour les filles.

Les pratiques en cours de prévention et de remédiation

La création du MFPPM a eu pour but de tout mettre en œuvre pour rendre accessible la formation professionnelle aux populations rurales, aux groupes vulnérables et surtout de valoriser les ressources humaines. Elle a eu notamment pour objectifs de créer un cadre législatif et réglementaire approprié, de renforcer les compétences de tous les personnels administratifs et enseignants, de renforcer le partenariat avec le monde professionnel et d'augmenter les capacités d'accueil et de financement de la formation professionnelle.

Le développement de la FPC est pour le moment négligé bien qu'il soit un élément stratégique de prévention et de remédiation. Elle doit notamment permettre aux enseignants de faire leur métier avec le plus de compétences et d'efficacité possibles. La formation continue des enseignants communautaires travaillant dans la région du Lac Tchad est bon un exemple de lutte contre la discontinuité au bénéfice d'enfants traumatisés par les exactions de Boko Haram.

4. Instituer le continuum en donnant accès à la formation tout au long de la vie

Les divers niveaux d'éducation en place sont : l'enseignement fondamental de 9 années qui donne accès au Brevet d'Etude Fondamental (BEF), le secondaire général sanctionné par le baccalauréat, le secondaire technique sanctionné par le BEP et le BT, le technique professionnel moyen délivré dans les centres de formation technique et professionnelle et donnant accès au diplôme de fin de formation technique et professionnelle (DFFTP) et, enfin, l'enseignement supérieur organisé selon le système LMD. L'enseignement non formel prend en charge les enfants de 9 à 14 ans qui sont hors système scolaire et leur donne une formation professionnelle mais l'offre est largement insuffisante au regard de la demande. Les centres d'alphabétisation sont peu fréquentés. Il existe plusieurs autres voies en faveur du continuum (dispositifs en faveur des nomades, en faveur de l'insertion des jeunes, en faveur de la population rurale), mais tout continuum de type formel demande de passer par l'acquisition des diplômes existants.

5. Comment établir un continuum par la reconnaissance de tous les modes d'acquisition des compétences tout au long de la vie

Le Tchad considère l'EFTP comme une alternative à la réduction de la pauvreté et au développement économique durable. Il a de ce fait pris plusieurs mesures allant dans ce sens :

- Le développement d'une offre de formation au niveau des différents ministères (Travail, Tourisme et Artisanat, Agriculture...);
- La création de capacités institutionnelles de gestion : le comité national pour l'éducation et la formation en liaison avec l'emploi (CONEFE), le fonds de financement

de la formation (FONAP), un observatoire de l'éducation, de la formation et de l'emploi (OBSEFE), une cellule de coordination et de suivi ;

- Un ensemble de programmes et de stratégies concernant l'éducation, la formation et l'alphabétisation ;
- Une stratégie de gestion des établissements leur permettant de mieux adapter l'offre à la demande ;
- Un cadre législatif définissant les orientations et les partenariats à promouvoir dans les domaines de l'éducation et de la formation ;
- Une politique de formation continue des enseignants et formateurs communautaires et qui permet notamment aux enseignants et maîtres communautaires d'intégrer progressivement le corps des enseignants.

Si le système éducatif tchadien permet d'accéder à l'éducation et à la formation du préscolaire jusqu'au cycle universitaire aussi bien dans les domaines de l'enseignement général, technique que de la formation professionnelle, il ne permet pas, en raison de l'absence de VAE, de partir du marché de travail avec des acquis de connaissances et de compétences certifiées.

Conclusion

Pour établir un véritable continuum, le Tchad doit construire une stratégie globale introduisant :

- de nouveaux modes de formation (alphabétisation fonctionnelle, spécialisation, alternance, apprentissage, cours du soir ou de fin de semaine, formations modulaires...) ;
- un dispositif de VAE permettant de valoriser les connaissances et compétences acquises en situation de travail et de valoriser ceux qui interviennent dans le secteur informel afin d'améliorer leur condition de vie en exerçant un travail décent ;
- le développement d'un partenariat avec les entreprises en formant les artisans de l'apprentissage traditionnel et en développant la formation en alternance ;
- des centres d'éducation non formelle afin de permettre aux très nombreux enfants non scolarisés et déscolarisés (807 000 de 9 à 14 ans en 2009) d'avoir une scolarité de 4 années et de pouvoir ainsi être admis en 6^{ème} ou dans les centres de Formation Technique et Professionnelles ou encore entrer dans la vie active. Cette innovation devra contribuer à l'éducation inclusive à laquelle le Tchad a souscrit.